

**COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Lors de sa consultation tenue
le 11 mars dernier**

**Une trentaine d'agriculteurs répondent à l'appel de la MRC au
sujet du développement de la zone agricole**

(Beauharnois – Le 17 mars 2014) À l'issue de l'invitation lancée par la MRC de Beauharnois-Salaberry en février dernier auprès des 312 entreprises agricoles enregistrées sur son territoire, une cinquantaine de personnes, dont une trentaine d'agriculteurs, ont répondu favorablement et se sont déplacés le 11 mars dernier à la salle communautaire de Saint-Étienne-de-Beauharnois pour participer à une importante séance de consultation au sujet du Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Dans les jours qui ont précédé, la communauté agricole était également invitée à participer à un sondage en ligne en lien avec cette démarche de planification, une initiative orchestrée avec l'aide du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), à laquelle ont participé dans ce cas-ci pas moins de 108 agriculteurs. La MRC les en remercie d'ailleurs grandement.

- Quatre enjeux abordés -

Dans le cadre de la consultation du 11 mars, pas moins de quatre thèmes ou enjeux ont été abordés, en l'occurrence « *Consolidation et expansion des produits dominants* », « *La relève et la main-d'œuvre* », « *La dynamique urbaine et rurale* » et « *L'image de la MRC* ».

Comme le mentionne Mme Linda Phaneuf, directrice générale de la MRC, « *Cette consultation nous a permis de mieux cerner les besoins et les attentes des membres de notre communauté agricole, qui pourront alors être considérés et*

intégrés à la planification future du développement de notre zone agricole et dans la révision finale de notre schéma d'aménagement ».

- Un exercice primordial -

Selon le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), la mise en valeur de la zone agricole par l'agriculture est la meilleure façon d'assurer le développement et la pérennité des activités agricoles, d'atténuer les pressions de l'urbanisation et de favoriser la vitalité du territoire.

À terme, le PDZA doit notamment permettre la mise en valeur des entreprises agricoles et de leurs produits, l'accroissement et la diversification des productions et le développement des activités complémentaires à l'agriculture, telles que l'agrotourisme et la transformation à la ferme.

Dans cette optique, cet exercice s'avère primordial, d'autant plus que le territoire de la MRC de Beauharnois-Salaberry est constitué de propriétés et de terres agricoles dans une proportion de 78 %. La MRC tient d'ailleurs à remercier la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) et le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMROT) qui ont consenti une aide financière de 25 000 \$ à la tenue de cette importante démarche.

La MRC compte bien pouvoir adopter son PDZA l'automne prochain. Cet outil lui permettra par conséquent de pouvoir mettre en place les mesures nécessaires qui contribueront à réinventer notre industrie agricole et l'amener vers de nouveaux horizons.

MRC de Beauharnois-Salaberry

-

30

-

Source : Guy Longtin
Coordonnateur aux communications
MRC de Beauharnois-Salaberry
Tél: 450.225.0870 (poste 226)
Courriel : g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com